



PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

Commune de

BOOFZHEIM

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

ELABORATION DU PLU

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Municipal du 04 mars 2019,

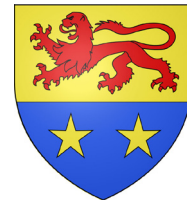
A Boofzheim,
le 04 mars 2019



Le Maire,
Eric KLETHI

R É P U B L I Q U E
F R A N Ç A I S E

Plan Local d'Urbanisme de
B O O F Z H E I M



1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4a. Règlement écrit
- 4b. Règlement graphique - liste des emplacements réservés -**
5. Annexes du PLU

Dossier vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal
en date du 04 | 03 | 2019

Le Maire

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

BOOFZHEIM

N°	DÉSIGNATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en ares)
A1	Amélioration et sécurisation de l'intersection entre la RD5 et le chemin attenant à la zone 2AUX	Commune	10,50
A2	Amélioration et sécurisation de l'intersection entre la route de Rhinau et la rue de Daubensand	Commune	1,95
A3	Réalisation d'un cheminement doux au Sud du Fossé, d'une emprise de 2 mètres, entre la rue de la Dordogne à l'Ouest et l'espace agricole à l'Est.	Commune	1,50
A4	Réalisation d'un bouclage de cheminement doux entre la rue de la Dordogne à l'Ouest et le chemin rural au Sud.	Commune	2,13
A5	Élargissement de la rue des Iris à 6 mètres d'emprise coté Sud.	Commune	1,93
A6	Réalisation d'un accès, d'une emprises de 8 mètres, depuis la rue Mieg vers la zone 2AU à l'Est.	Commune	5,20
A7	Réalisation d'un accès, d'une emprises de 6 mètres, depuis la rue de l'Église vers la zone 2AU au Nord.	Commune	1,75